Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

WFP Programme Alimentaire Mondial

R A P P O R T S P É C I A L

Extrait

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU MOZAMBIQUE

9 septembre 2019

Photographies: ©FAO/Jonathan Pound.

Ce rapport a été préparé par Cédric Bernet, Jonathan Pound et Matthew Walsh (FAO) et Maria Dolores Castro Benitez et Aaron Wise (PAM) sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à l'aide d'informations émanant notamment de sources officielles. Étant donné que les conditions peuvent changer rapidement, veuillez contacter les personnes ci-dessous pour de plus amples informations, si nécessaire.

Mario Zappacosta
Économiste principal, EST-SMIAR
Division du commerce international
et des marchés, FAO
Mél: giews1@fao.org

Maria Dolores Castro Benitez
Directeur régional
Afrique du sud
PAM
Mél: lola.castro@wfp.org

Veuillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: http://www.fao.org/giews/ et http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM

La Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), a mis en place des listes d'envoi pour diffuser ses rapports. Pour vous abonner, complétez le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante:

http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade_and_markets_english_giews_world.

R A P P O R T S P É C I A L

Extrait

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU MOZAMBIQUE

9 septembre 2019

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
Rome, 2019

Citer comme suit:
FAO. 2019. *Mission FAO/PAM d'Évaluation des Récoltes et de la Sécurité Alimentaire au Mozambique. Rapport Spécial - Extrait.* Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2019

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

FAITS SAILLANTS

- Deux cyclones tropicaux intenses ont frappé les provinces du centre et du nord du pays en mars et avril 2019, alors que des déficits pluviométriques extrêmes ont touché les provinces du sud, causant des pertes de récolte considérables.
- La production de céréales de 2019 a été estimée à 2,8 millions de tonnes, soit 16 pour cent de moins que la production exceptionnelle rentrée en 2018 mais un volume toujours supérieur à la moyenne quinquennale. L'essentiel de la réduction est lié à une forte baisse de la production de maïs, estimée à 2,1 millions de tonnes, et à une diminution de la production de paddy, estimée à 350 000 tonnes, en raison des pertes de récoltes provoquées par le passage des cyclones.
- Les productions de sorgho et de mil sont estimées à un niveau supérieur à la moyenne en 2019, en raison de la meilleure résilience face au stress hydrique de ces cultures et du fait qu'elles sont normalement plantées dans des zones de plus haute altitude, moins touchées par les inondations.
- Des foyers de chenilles légionnaires d'automne (CLA) ont compromis les rendements des cultures, en particulier ceux des cultures de maïs. La sécheresse qui a sévi dans certaines régions du sud et du centre, avant le passage des cyclones, a facilité la propagation des ravageurs et accru leurs dommages et leurs répercussions sur la productivité des cultures.
- Au niveau national, des prélèvements sur les stocks de céréales et une augmentation des importations sont prévus en vue de maintenir une offre suffisante pour répondre aux besoins de consommation intérieure durant la campagne de commercialisation 2019/20 (avril/mars). Dans les ménages touchés par les aléas climatiques et dont la production s'est par conséquent contractée, les stocks devraient être nettement inférieurs à la moyenne, ce qui pourrait compromettre les disponibilités alimentaires.
- Les prix de détail du maïs en grains ont flambé à la suite du passage du cyclone Idai, et malgré les baisses saisonnières durant la période de récolte, ils sont restés nettement supérieurs à la moyenne de ces deux dernières années sur les principaux marchés provinciaux.
- En raison des effets combinés des cyclones, des déficits pluviométriques extrêmes et des affrontements dans certaines zones du nord de la province de Cabo Delgado, selon les estimations, environ 1,65 million de personnes étaient en situation de grave insécurité alimentaire entre juin et septembre 2019. Ce chiffre pourrait augmenter et atteindre 1,99 million de personnes entre octobre 2019 et février 2020, selon la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).
- Selon les dernières enquêtes concernant la sécurité alimentaire à l'échelle des districts, menées entre avril et juin dans 14 districts, la consommation alimentaire de plus de 1 ménage sur 5 était déjà considérée comme inadéquate.
- Compte tenu de l'étendue des pertes de récoltes et des dommages aux moyens de subsistance agricoles, une part substantielle des ménages devrait continuer de dépendre de l'aide d'urgence (et de stratégies d'adaptation négatives) pour combler le déficit alimentaire jusqu'à la prochaine campagne de récolte en 2020.

APERÇU GÉNÉRAL

Pour faire face aux répercussions des deux cyclones tropicaux intenses[1] qui ont frappé les provinces du centre et du nord et des déficits pluviométriques qui ont touché les provinces du sud, le Gouvernement du Mozambique a fait appel à la FAO et au PAM pour une Mission conjointe d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM). La Mission s'est rendue dans le pays du 13 au 26 mai 2019, avec pour mission d'évaluer la production de céréales au cours de la campagne agricole de 2019[2], d'apprécier la situation globale de la sécurité alimentaire, d'établir des estimations des besoins d'importation de céréales durant la campagne de commercialisation 2019/20 (avril/mars) et de déterminer les besoins en matière d'aide alimentaire. La Mission a reçu le plein appui du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (MASA), qui a fourni du personnel technique pour accompagner les membres de la Mission lors de leurs visites sur le terrain. Avant leur départ pour le terrain, les membres de la Mission ont été informés de la situation actuelle par des fonctionnaires du MASA, du Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA), du Ministère de l'industrie et du commerce (MIC), du Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire (SETSAN) et de FEWS NET, ainsi que par des représentants de la FAO et du PAM.

La Mission s'est divisée en six équipes et s'est rendue dans les dix provinces que compte le pays, couvrant 28 districts sur une période d'une semaine. Au niveau provincial, les équipes ont été informées de la situation par les autorités administratives locales, y compris des représentants des ministères centraux. Après ces réunions, chaque équipe a mené des entretiens structurés concernant le secteur agricole et la sécurité alimentaire avec des ménages d'agriculteurs et a effectué des évaluations du marché.

Les données obtenues de la part des autorités provinciales sur la production agricole (fondées sur des évaluations effectuées par les services de vulgarisation agricole en début de campagne), ont été analysées par la Mission et recoupées par des observations sur le terrain, des informations recueillies lors des entretiens avec les agriculteurs et des analyses des données concernant les précipitations obtenues par satellite et des informations de télédétection sur les conditions de végétation. Sur la base de ces évaluations, la Mission a ajusté les estimations des autorités provinciales pour générer les données finales concernant la production céréalière. La Mission a tenu une réunion finale avec tous les membres des équipes d'évaluation sur le terrain afin de valider les résultats préliminaires. En ce qui concerne l'analyse de la sécurité alimentaire, l'évaluation était essentiellement fondée sur des données recueillies lors des enquêtes sur la sécurité alimentaire des ménages au niveau des districts, menées entre avril et juin 2019 par SETSAN en collaboration avec des partenaires. Ces informations ont été complétées par des données provenant des entretiens réalisés auprès des ménages par les membres de la Mission concernant la sécurité alimentaire.

Les dommages causés par le passage des cyclones, principalement des pertes de récoltes dues aux inondations, ont été le principal facteur ayant eu une incidence sur la production de céréales en 2019. En outre, les importants déficits pluviométriques dont ont souffert les provinces du sud ont compromis la productivité des cultures. Les quatre provinces centrales de Manica, Sofala, Tete et Zambezia, qui sont les principales zones de production de céréales, ont été les plus touchées par les cyclones: environ 440 000 hectares de cultures de céréales ont été détruits. Une zone de cultures plus petite a également été perdue dans les provinces méridionales de Gaza et Maputo, en raison de déficits pluviométriques et d'une répartition globalement irrégulière des précipitations. Les conditions de pluviosité avant le passage des cyclones ayant été généralement favorables au développement des cultures dans la plupart des provinces du centre et du nord, les rendements céréaliers dans les zones qui n'ont pas touchées par les inondations ou les épisodes de sècheresse ont été moyens ou supérieurs à la moyenne et ont ainsi contribué à éviter une contraction plus importante de la production céréalière nationale.

[1] Selon la classification utilisée par Météo France, qui surveille les cyclones dans le sud-ouest de l'Océan Indien, les cyclones Idai et Kenneth ont été classés dans la deuxième plus forte catégorie (cyclone tropical intense) sur une échelle de sept.

[2] La principale campagne agricole pour les cultures céréalières court généralement d'octobre (début de la période des semis) à juillet (fin de la période de récolte), à cheval sur deux années civiles. Dans ce rapport, la campagne agricole 2018/19 sera dénommée campagne 2019, qui correspond à l'année où les cultures de céréales ont été récoltées.

La production nationale de céréales (maïs, sorgho, millet, riz paddy et blé) pour la campagne agricole de 2019 a été estimée à 2,8 millions de tonnes (en équivalent paddy), 16 pour cent de moins que la récolte exceptionnelle rentrée en 2018. Malgré cette baisse, la production est restée supérieure à la moyenne quinquennale, qui est particulièrement élevée en raison des deux récoltes exceptionnelles rentrées consécutivement en 2017 et 2018[3]. Le recul enregistré cette année concerne en grande partie la production de maïs, estimée à 2,1 millions de tonnes, soit une récolte supérieure à la moyenne mais nettement inférieure aux récoltes abondantes des deux années précédentes. Selon les estimations, la production de paddy aurait reculé de 31 pour cent et se serait établie à 350 000 tonnes, un niveau inférieur à la moyenne, tandis que les récoltes de sorgho et de millet auraient légèrement augmenté, ces cultures étant plus tolérantes face au stress hydrique et normalement plantées à des altitudes plus élevées, ce qui réduit leur vulnérabilité face aux inondations.

Selon les estimations, les besoins d'importation au cours de la campagne de commercialisation 2019/20 (avril/mars) auraient augmenté à un niveau légèrement supérieur à la moyenne, soit 1,5 million de tonnes, contre environ 1,3 million de tonnes importées en 2018/19. L'essentiel de ces besoins concerne le blé, qui est produit en petites quantités et dont la consommation intérieure est par conséquent presque entièrement satisfaite par le biais d'importations, et de riz. Les importations de maïs devraient augmenter à un niveau supérieur à la moyenne, soit 208 000 tonnes, pour compenser le niveau plus faible des récoltes de 2019. Des prélèvements sur les stocks de maïs, qui ont été reconstitués ces deux dernières années grâce aux récoltes exceptionnelles rentrées en 2017 et 2018, devraient également contribuer à compenser les effets de la contraction de la production.

Immédiatement après le passage du cyclone Idai, les prix des produits céréaliers de base ont flambé dans les provinces du centre, en raison de pénuries à court terme de l'offre, les flux commerciaux ayant été entravés et les stocks perdus en raison des inondations. L'arrivée des cultures récoltées en 2019 dans les mois qui ont suivi a quelque peu atténué les pressions à la hausse et contribué à stabiliser les prix voire même à les faire baisser conformément aux tendances saisonnières. Toutefois, les pertes de récoltes provoquées par le passage des cyclones et la contraction générale de la production, conjuguées à une hausse des coûts de transport, devraient maintenir les prix à des niveaux élevés.

Bien que, selon les estimations, les perspectives concernant l'offre nationale soient globalement satisfaisantes, les pertes subies par les agriculteurs de subsistance et la destruction des moyens de subsistance ruraux sous l'effet des aléas climatiques, ont plongé environ 1,65 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère entre juin et septembre 2019, soit près de deux fois plus qu'à la même période en 2018. Ce chiffre pourrait augmenter et atteindre 1,99 million de personnes entre octobre 2019 et février 2020, selon la dernière analyse de l'IPC.

Dans ce contexte, l'assistance immédiate devrait se concentrer ne priorité sur l'aide alimentaire et la distribution d'intrants agricoles. Un soutien aux moyens de subsistance des pêcheurs est également une priorité le long des zones côtières où d'importants actifs, y compris des bateaux et des engins de pêche, ont été perdus durant le passage des cyclones.

L'impact sur les moyens de subsistance, en raison notamment de la capacité restreinte de replantation dans de nombreuses zones, sera particulièrement aigu. Dans le secteur rural non agricole, y compris la production de charbon de bois, la construction et le petit commerce, il existe déjà une offre excédentaire de travailleurs et, par conséquent, un afflux supplémentaire d'agriculteurs de subsistance dans ces secteurs pourrait exercer des pressions à la baisse sur les niveaux de revenu. Une part substantielle des ménages étant déjà tributaire des achats au marché, si les revenus viennent à baisser alors que les prix sont plus élevés, l'insécurité alimentaire pourrait progresser.

Il est nécessaire de surveiller la situation en matière de sécurité alimentaire dans les zones fortement touchées tout au long de la période de secours et de relèvement afin de veiller à ce que l'assistance parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.

[3] La comparaison entre les productions céréalières actuelles et les moyennes peut aboutir à des interprétations erronées dans le cas du Mozambique. Cela résulte des changements dans l'approche méthodologique adoptée par le MASA pour évaluer la production agricole ces dernières années. Par conséquent, les séries chronologiques sur la production semblent présenter des "interruptions structurelles" qui reflètent, dans une large mesure, un changement dans la méthodologie d'évaluation plutôt que des variations des niveaux réels de production qui auraient été provoqués par des facteurs affectant la productivité des cultures et/ou des superficies récoltées.

RECOMMANDATIONS

Récoltes

Mesures à court et moyen termes visant à répondre aux besoins actuels des ménages agricoles, à favoriser le relèvement et à renforcer la résilience de l'agriculture au cours des deux prochaines années:

- Fourniture de semences et autres intrants agricoles, ciblant les petits agriculteurs les plus vulnérables, en vue de renforcer leurs capacités productives pour la campagne agricole 2019/20.
- Fourniture de semences de légumes, ciblant particulièrement les ménages qui ont accès à des sources d'eau résiduelle et des terres humides, afin de promouvoir la diversification de la production agricole et des revenus.
- Promotion de la diversification des systèmes de production agricole afin de renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- Appui à la reconstruction et à la remise en état de l'infrastructure agricole, y compris des systèmes d'irrigation.

Pêche

Les deux phénomènes météorologiques extrêmes ont causé des dommages considérables et provoqué la perte de nombreux bateaux artisanaux, comme des momas, des chuabos, des chalanas, des lanchas et des pirogues. Le nombre de pirogues perdues est considérable et la majorité de celles qui ont été réparées présentent des risques importants sur le plan de la sécurité en mer. Toutes les réparations requièrent des ressources forestières, généralement du bois de madère et d'autres feuillus, et depuis le passage des cyclones Idai et Kenneth, les prix du bois ont augmenté de façon prohibitive, provoquant une forte hausse du commerce illégal et exerçant ainsi des pressions supplémentaires sur le secteur forestier, qui est essentiel pour atténuer les effets des changements climatiques, en particulier compte tenu du rôle de la déforestation dans la création du cyclone Idai. Par conséquent, comme c'est actuellement dans le cadre d'un programme de coopération technique de la FAO pour faire face aux répercussions du cyclone Idai, il est essentiel de fournir des services de renforcement des capacités, des matériaux et des formations à destination des pêcheurs et des constructeurs de bateaux afin de leur apprendre à utiliser des méthodes alternatives et rentables. Les méthodes utilisant du contreplaqué, de la résine, de la fibre de verre et des composants limités en bois de feuillus visent à diminuer les coûts des bateaux en fibre de verre, tout en réduisant leur poids et en prévenant la pénétration de l'eau de mer et la détérioration précoce des embarcations. Les petites embarcations, comme alternative aux pirogues, constituent un point d'entrée clé pour ces méthodes et leur légèreté permet d'économiser du carburant et facilite leur déplacement dans des zones sûres en cas d'aléas, ce qui améliore leur résilience. Les pêcheurs et les constructeurs de bateaux touchés par le cyclone Idai sont déjà enthousiastes à l'idée d'intégrer ces méthodes dans des activités pilotes en cours.

Statistiques agricoles

Des statistiques agricoles exactes, fiables et en temps opportun sont essentielles pour assurer une base de données probantes pour la formulation de politiques et de programmes de développement dans le secteur agricole. Par ailleurs, la disponibilité de données annuelles facilite le suivi des programmes et projets afin d'assurer l'efficacité des interventions. À cette fin, il est recommandé que les institutions nationales s'efforcent de rationaliser et de coordonner les évaluations et données sur l'agriculture, afin de garantir la cohérence entre un système unifié et intégré de statistiques agricole et les politiques. Il existe actuellement trois principales sources de données sur la production végétale, qui présentent des différences et qui, par conséquent, peuvent produire des résultats variables s'agissant de tirer des conclusions et de déterminer les décisions appropriées en matière de politiques.

Sécurité alimentaire

Maintenir l'aide alimentaire et l'assistance non alimentaire en faveur des ménages les plus touchés durant le début de la période de relèvement

La dépendance exceptionnelle à l'égard de l'agriculture de subsistance, combinée avec les pertes considérables de récoltes enregistrées (les cyclones et les inondations ont frappé, dans certains cas, durant la période de pleine maturité des cultures de maïs), signifient que les ménages touchés dépendront en grande partie de l'aide alimentaire jusqu'à la prochaine campagne de croissance des cultures. En conséquence, au

cours de la période initiale de relèvement, il convient de maintenir l’aide alimentaire, y compris les programmes de nutrition, et l’aide non alimentaire, selon que de besoin.

Promouvoir et protéger la sécurité alimentaire locale

Au cours de la période de relèvement à moyen terme, les mesures devraient inclure la promotion et la protection des moyens locaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, pour assurer la transition vers la phase de relèvement et entamer le renforcement de la résilience à long terme. Il convient pour ce faire de soutenir les moyens de subsistance locaux, les marchés locaux, l'infrastructure locale et les programmes locaux de protection sociale, tout en favorisant l'établissement de liens avec les zones non touchées à travers des systèmes et des programmes à l’échelle nationale.

Concevoir et intégrer pour l'avenir

Les gains obtenus en matière de sécurité alimentaire et de nutrition pendant les phases initiales de secours et de relèvement rapide devraient être consolidés et élargis. Les interventions d'urgence doivent ainsi évoluer vers des initiatives pluriannuelles visant à rétablir les moyens de subsistance et à renforcer les capacités des ménages, des communautés et des institutions à s'adapter aux effets des changements climatiques et à résister aux chocs climatiques futurs.

Les composantes de cette approche intégrée incluent: distributions générales de nourriture à l'aide de transferts monétaires, de bons ou en nature; transferts monétaires par l'intermédiaire du système de protection sociale public; alimentation scolaire; prévention et traitement de la malnutrition pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes, y compris celles ayant le VIH; et réaménagement des paysages et rétablissement des moyens de subsistance grâce à des programmes d’aide alimentaire contre actif/formations ainsi que des activités de Gestion intégrée des risques climatiques et de Soutien au marché des petits agriculteurs.